



Date 2024-03-20

RESTRICTED PAPERS

FORMULAIRE DE RESTRICTIONS À L'ACCÈS RÉSERVÉS

Title – Titre

Fonds Chaviva Hošek

Call number - Cote

R12702

Access conditions - Conditions de consultation

Volume	File numbers Numéro de dossiers	Access conditions Conditions d'accès	Bring forward dates Dates de rappel	Recommendations on expiry date Recommandations après que les dates de rappel soient échues
1	1-35	90 : Ouvert		
1	36	18 : Restreint Le chercheur doit signer le formulaire de demande de communication de documents restreints	1er janvier 2053	90 : Ouvert.
2	1; 3-38	90 : Ouvert		
2	2	18 : Restreint Le chercheur doit signer le formulaire de demande de communication de documents restreints 10 : Fermé	1er janvier 2053	90 : Ouvert.
3	1-19	90 : Ouvert		
4	1-2; 6-11; 17	90 : Ouvert		
4	3-5	10 : Fermé	1er janvier 2026	90 : Ouvert
4	12-14	10 : Fermé	1er janvier 2030	90 : Ouvert
4	15-16	10 : Fermé	1er janvier 2027	90 : Ouvert
5	1-3	10 : Fermé	1er janvier 2026	90 : Ouvert
5	4; 13	10 : Fermé	1er janvier 2025	90 : Ouvert
5	5; 14	10 : Fermé	1er janvier 2029	90 : Ouvert
5	6	90 : Ouvert		
5	7	10 : Fermé	1er janvier 2030	90 : Ouvert
5	8-12	90 : Ouvert		
6	1	10 : Fermé	1er janvier 2026	90 : Ouvert
6	2-24	10 : Fermé	1er janvier 2027	90 : Ouvert
7	Tous les dossiers	10 : Fermé	1er janvier 2027	90 : Ouvert

## Access conditions (Cont'd) – Conditions de consultation (suite)

8	1 ; 3 ; 6	10 : Fermé	1er janvier 2027	90 : Ouvert
8	2 ; 4-5	10 : Fermé	1er janvier 2026	90 : Ouvert
8	7 ; 10-11 ; 13 ; 17	10 : Fermé	1er janvier 2029	90 : Ouvert
8	8-9 ; 14-16	90 : Ouvert		
8	12	10 : Fermé	1er janvier 2025	90 : Ouvert
8	18	10 : Fermé	1er janvier 2030	90 : Ouvert
9	1 ; 4-6	90 : Ouvert		
9	2-3 ; 7	10 : Fermé	1er janvier 2030	90 : Ouvert
10	1-3	10 : Fermé	1er janvier 2027	90 : Ouvert
11-47	Tous les dossiers	10 : Fermé	1er janvier 2030	18 : Restreint Le chercheur doit signer le formulaire de demande de communication de documents restreints.  La restriction s'applique jusqu'au 1 <sup>er</sup> janvier 2060 et après cette date, 90 : Ouvert.
48	1-7	10 : Fermé	1er janvier 2030	18 : Restreint Le chercheur doit signer le formulaire de demande de communication de documents restreints.  La restriction s'applique jusqu'au 1 <sup>er</sup> janvier 2060 et après cette date, 90 : Ouvert.
48	8-12	10 : Fermé	1er janvier 2026	18 : Restreint Le chercheur doit signer le formulaire de demande de communication de documents restreints.  La restriction s'applique jusqu'au 1 <sup>er</sup> janvier 2060 et après cette date, 90 : Ouvert.
48	13	10 : Fermé	1er janvier 2027	18 : Restreint Le chercheur doit signer le formulaire de demande de communication de documents restreints.  La restriction s'applique jusqu'au 1 <sup>er</sup> janvier 2060 et après cette date, 90 : Ouvert.
49	1-22	10 : Fermé	1er janvier 2027	18 : Restreint Le chercheur doit signer le formulaire de demande de communication de documents restreints.  La restriction s'applique jusqu'au 1 <sup>er</sup> janvier 2060 et

## Access conditions (Cont'd) – Conditions de consultation (suite)

				après cette date, 90 : Ouvert.
49	23-27	10 : Fermé	1er janvier 2028	18 : Restreint Le chercheur doit signer le formulaire de demande de communication de documents restreints.  La restriction s'applique jusqu'au 1 <sup>er</sup> janvier 2060 et après cette date, 90 : Ouvert.
50	1-14	10 : Fermé	1er janvier 2028	18 : Restreint Le chercheur doit signer le formulaire de demande de communication de documents restreints.  La restriction s'applique jusqu'au 1 <sup>er</sup> janvier 2060 et après cette date, 90 : Ouvert.
50	15-32	10 : Fermé	1er janvier 2029	18 : Restreint Le chercheur doit signer le formulaire de demande de communication de documents restreints.  La restriction s'applique jusqu'au 1 <sup>er</sup> janvier 2060 et après cette date, 90 : Ouvert.
50	33-44	10 : Fermé	1er janvier 2030	18 : Restreint Le chercheur doit signer le formulaire de demande de communication de documents restreints.  La restriction s'applique jusqu'au 1 <sup>er</sup> janvier 2060 et après cette date, 90 : Ouvert.
50	45 ; 52-55	18 : Restreint Le chercheur doit signer le formulaire de demande de communication de documents restreints	1er janvier 2060	90 : Ouvert.
50	46-47	10 : Fermé	1er janvier 2025	18 : Restreint Le chercheur doit signer le formulaire de demande de communication de documents restreints.  La restriction s'applique jusqu'au 1 <sup>er</sup> janvier 2060 et après cette date, 90 : Ouvert.
50	48	10 : Fermé	1er janvier 2026	18 : Restreint Le chercheur doit signer le formulaire de demande de communication de documents restreints.

## Access conditions (Cont'd) – Conditions de consultation (suite)

				La restriction s'applique jusqu'au 1 <sup>er</sup> janvier 2060 et après cette date, 90 : Ouvert.
50	49	10 : Fermé	1er janvier 2027	18 : Restreint Le chercheur doit signer le formulaire de demande de communication de documents restreints.  La restriction s'applique jusqu'au 1 <sup>er</sup> janvier 2060 et après cette date, 90 : Ouvert.
50	50-51	18 : Restreint Le chercheur doit signer le formulaire de demande de communication de documents restreints	1er janvier 2060	.  90 : Ouvert.
51	1-10	18 : Restreints Le chercheur doit signer le formulaire de demande de communication de documents restreints	1er janvier 2060	90 : Ouvert.
51	11-16	10 : Fermé	1er janvier 2025	18 : Restreint Le chercheur doit signer le formulaire de demande de communication de documents restreints.  La restriction s'applique jusqu'au 1 <sup>er</sup> janvier 2060 et après cette date, 90 : Ouvert.
52	1-6	10 : Fermé	1er janvier 2025	18 : Restreint Le chercheur doit signer le formulaire de demande de communication de documents restreints.  La restriction s'applique jusqu'au 1 <sup>er</sup> janvier 2060 et après cette date, 90 : Ouvert.
52	7-15	10 : Fermé	1er janvier 2026	18 : Restreint Le chercheur doit signer le formulaire de demande de communication de documents restreints.  La restriction s'applique jusqu'au 1 <sup>er</sup> janvier 2060 et après cette date, 90 : Ouvert.
53	1-4	10 : Fermé	1er janvier 2026	18 : Restreint Le chercheur doit signer le formulaire de demande de communication de documents restreints.

## Access conditions (Cont'd) – Conditions de consultation (suite)

				La restriction s'applique jusqu'au 1 <sup>er</sup> janvier 2060 et après cette date, 90 : Ouvert.
53	5-17	10 : Fermé	1er janvier 2027	18 : Restreint Le chercheur doit signer le formulaire de demande de communication de documents restreints.  La restriction s'applique jusqu'au 1 <sup>er</sup> janvier 2060 et après cette date, 90 : Ouvert.
53	18	10 : Fermé	1er janvier 2028	18 : Restreint Le chercheur doit signer le formulaire de demande de communication de documents restreints.  La restriction s'applique jusqu'au 1 <sup>er</sup> janvier 2060 et après cette date, 90 : Ouvert.
54	1-11	10 : Fermé	1er janvier 2028	18 : Restreint Le chercheur doit signer le formulaire de demande de communication de documents restreints.  La restriction s'applique jusqu'au 1 <sup>er</sup> janvier 2060 et après cette date, 90 : Ouvert.
54	12-17	10 : Fermé	1er janvier 2029	18 : Restreint Le chercheur doit signer le formulaire de demande de communication de documents restreints.  La restriction s'applique jusqu'au 1 <sup>er</sup> janvier 2060 et après cette date, 90 : Ouvert.
55	1-11	10 : Fermé	1er janvier 2029	18 : Restreint Le chercheur doit signer le formulaire de demande de communication de documents restreints.  La restriction s'applique jusqu'au 1 <sup>er</sup> janvier 2060 et après cette date, 90 : Ouvert.
55	12-16	10 : Fermé	1er janvier 2030	18 : Restreint Le chercheur doit signer le formulaire de demande de communication de documents restreints.  La restriction s'applique jusqu'au 1 <sup>er</sup> janvier 2060 et après cette date, 90 : Ouvert.

## Access conditions (Cont'd) – Conditions de consultation (suite)

56	1-7	10 : Fermé	1er janvier 2030	18 : Restreint Le chercheur doit signer le formulaire de demande de communication de documents restreints.  La restriction s'applique jusqu'au 1 <sup>er</sup> janvier 2060 et après cette date, 90 : Ouvert.
56	8	18 : Restreint Le chercheur doit signer le formulaire de demande de communication de documents restreints	1er janvier 2060	90 : Ouvert.
56	9	10 : Fermé	1er janvier 2025	18 : Restreint Le chercheur doit signer le formulaire de demande de communication de documents restreints.  La restriction s'applique jusqu'au 1 <sup>er</sup> janvier 2060 et après cette date, 90 : Ouvert.
56	10	10 : Fermé	1er janvier 2026	18 : Restreint Le chercheur doit signer le formulaire de demande de communication de documents restreints.  La restriction s'applique jusqu'au 1 <sup>er</sup> janvier 2060 et après cette date, 90 : Ouvert.
56	11	10 : Fermé	1er janvier 2027	18 : Restreint Le chercheur doit signer le formulaire de demande de communication de documents restreints.  La restriction s'applique jusqu'au 1 <sup>er</sup> janvier 2060 et après cette date, 90 : Ouvert.
57	1-8	18 : Restreint Le chercheur doit signer le formulaire de demande de communication de documents restreints	1er janvier 2060	90 : Ouvert.
57	9 ; 18-19	10 : Fermé	1er janvier 2026	18 : Restreint Le chercheur doit signer le formulaire de demande de communication de documents restreints.  La restriction s'applique jusqu'au 1 <sup>er</sup> janvier 2060 et après cette date, 90 : Ouvert.

## Access conditions (Cont'd) – Conditions de consultation (suite)

57	10-17	10 : Fermé	1er janvier 2025	18 : Restreint Le chercheur doit signer le formulaire de demande de communication de documents restreints.  La restriction s'applique jusqu'au 1 <sup>er</sup> janvier 2060 et après cette date, 90 : Ouvert.
58	1-6	18 : Restreint Le chercheur doit signer le formulaire de demande de communication de documents restreints.	1er janvier 2060	90 : Ouvert.
58	7-15	10 : Fermé	1er janvier 2027	18 : Restreint Le chercheur doit signer le formulaire de demande de communication de documents restreints.  La restriction s'applique jusqu'au 1 <sup>er</sup> janvier 2060 et après cette date, 90 : Ouvert.
58	16-18	10 : Fermé	1er janvier 2028	18 : Restreint Le chercheur doit signer le formulaire de demande de communication de documents restreints.  La restriction s'applique jusqu'au 1 <sup>er</sup> janvier 2060 et après cette date, 90 : Ouvert.
59	1-2	10 : Fermé	1er janvier 2028	18 : Restreint Le chercheur doit signer le formulaire de demande de communication de documents restreints.  La restriction s'applique jusqu'au 1 <sup>er</sup> janvier 2060 et après cette date, 90 : Ouvert.
59	3-7	10 : Fermé	1er janvier 2029	18 : Restreint Le chercheur doit signer le formulaire de demande de communication de documents restreints.  La restriction s'applique jusqu'au 1 <sup>er</sup> janvier 2060 et après cette date, 90 : Ouvert.
59	8-10	10 : Fermé	1er janvier 2030	18 : Restreint Le chercheur doit signer le formulaire de demande de communication de documents restreints.

---

**Access conditions (Cont'd) – Conditions de consultation (suite)**

				La restriction s'applique jusqu'au 1 <sup>er</sup> janvier 2060 et après cette date, 90 : Ouvert.
--	--	--	--	---

---

**Summary of the negotiations – Sommaire des négociations**

Donateur : Chaviva Hošek. Archivistes responsables : Bruno Lemay, section des archives politiques. Date de négociation : 19 avril 2010.

---

For access to restricted records (code 18), apply to:  
Pour consultation des documents restreints (code 18), communiquez avec:

Section responsable : Section des archives politiques.  
Archivistes responsables : Bruno Lemay